



## Étape 1 = D/A : N 45.64295° / O 0.094349°

Au départ du **parking de la mairie**, rejoindre l'intersection, puis prendre à droite *rue du petit pont (D155)*, dans le sens opposé du passage à niveau. Suivre la rue, la continuer par la gauche puis tout droit jusqu'au carrefour. Tourner à droite *route des Sablières* en direction de 'Chez Galopeau'. Continuer la route jusqu'à atteindre *une maison en bardage bois rouge et blanc*. Prendre à gauche, en face de cette maison, un petit chemin herbeux en contournant l'arrière des habitations.

## Étape 2 : N 45.642628° / O 0.089008°

Continuer le chemin qui vire à gauche en traversant un **petit bois**. Poursuivre tout droit au milieu des vignes avant de prendre à droite entre deux parcelles de vignes. Suivre un chemin enherbé sur une centaine de mètres. Tourner à gauche pour reprendre une voie goudronnée. Continuer tout droit. A l'intersection, prendre à gauche avant d'emprunter la *route de la Grande Prairie* et longer un grand bâtiment sur la gauche. Continuer tout droit. Passer un **petit pont au-dessus d'une rivière et traverser la peupleraie**. Continuer à nouveau tout droit sur le chemin blanc.

## Étape 3 : N 45.643462° / O 0.080093°

A la croisée des chemins, prendre sur la gauche puis continuer tout droit *au milieu des champs* jusqu'à retrouver la route goudronnée. Tourner à droite et marcher au bord de la *route (D155)* sur une centaine de mètres avant d'emprunter le premier chemin blanc, à gauche du poteau électrique, en direction **l'écluse de Juac**.



François 1<sup>er</sup> roi de France né à Cognac, ordonna en 1526, la mise en état du fleuve Charente, accaparé par les meuniers au détriment de la navigation. Il fit réaliser des pertuis ou "pas du Roi", sorte de passages-écluses appelés par la suite écluses à aiguilles.

## Étape 4 : N 45.650321° / O 0.087468°

Au bout du chemin, poursuivre sur la gauche en **longeant le fleuve**. Passer l'écluse de Juac, la barrière et continuer tout droit le long de la rive du fleuve. Passer une deuxième barrière pour retrouver un *chemin blanc carrossable*. **Profiter de la vue imprenable sur l'église Saint-Martin de Graves-Saint-Amant, construite aux XIIe et XVe siècles et classée aux monuments historiques.**

## Étape 5 : N 45.650642° / O 0.105971°

Prendre à gauche, en face de la **halte fluviale et l'aire de pique-nique** pour remonter *la rue du fleuve* et passer devant **l'église Saint-Martin**.

Continuer tout droit jusqu'à une intersection. Prendre à gauche puis continuer à nouveau tout droit sur *la route des Graves*, en passant au-dessus d'un **ruisseau**, jusqu'au *hameau « Les Aireaux »*. Poursuivre jusqu'à la *Maison Brillet* sur votre gauche avant d'emprunter la première route à droite, *rue des Aireaux* et de continuer tout droit.

## Étape 6 : N 45.647105° / O 0.103996°

Passer le pont au-dessus de la *voie de chemin de fer*, continuer tout droit jusqu'au carrefour. Tourner à droite sur la *D154* puis à gauche juste après *l'ancienne école municipale*. Continuer tout droit, pour traverser le hameau « *la Natrie* » avant d'emprunter un chemin blanc.

## Étape 7 : N 45.643691° / O 0.109504°

Suivre ce chemin pour passer un bosquet sur la gauche, puis des parcelles de **vignes**. Obliquer à droite (en épingle) pour remonter la *petite route en angle droit* sur la gauche et atteindre le hameau « *Chez Maurin* ». Continuer tout droit avant de traverser *la route (D10)* avec prudence car très fréquentée, pour rejoindre *la rue de la fontaine*.

## Étape 8 : N 45.633211° / O 0.108197°

Passer les habitations puis emprunter par la gauche, *le premier chemin blanc*. Continuer tout droit au milieu des **vignes** pour remonter vers le *bois Gatineau*. Continuer toujours tout droit pour traverser **le bois de chênes verts** pendant 1 km. A la croisée des chemins, obliquer à gauche (à angle droit). Continuer tout droit sur 400 m en longeant un domaine privé. Prendre à gauche et continuer à nouveau tout droit sur le chemin qui longe **d'anciennes extractions de pierres calcaires**. En sortant du bois, poursuivre tout droit jusqu'à atteindre *la route (D10)*.

## Étape 9 : N 45.631406° / O 0.10476°

La traverser avec prudence en se dirigeant en face sur une petite route goudronnée. Continuer sur 400 m puis tourner à droite, juste après le conteneur à verre, en direction du hameau « *Chez Brisson* ». A l'entrée du hameau, tourner deux fois à gauche et suivre la route pour arriver jusqu'à un chemin blanc. Continuer toujours tout droit *jusqu'au bout du chemin bordé de vignes* avant de retrouver *la route (D154)*.

## Étape 10 : N 45.641136° / O 0.093825°

Poursuivre à gauche sur une centaine de mètres puis au stop, prendre à droite. Continuer tout droit pour passer *le passage à niveau*, avant de revenir par la droite au point de départ, *place de la Mairie*.



*Grava* ou petite pierre en latin désigne un terrain plat couvert de sables et de graviers...

## Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDI PR)

Commune de Graves Saint-Amant

### Circuit 'Chemin des chaumes'

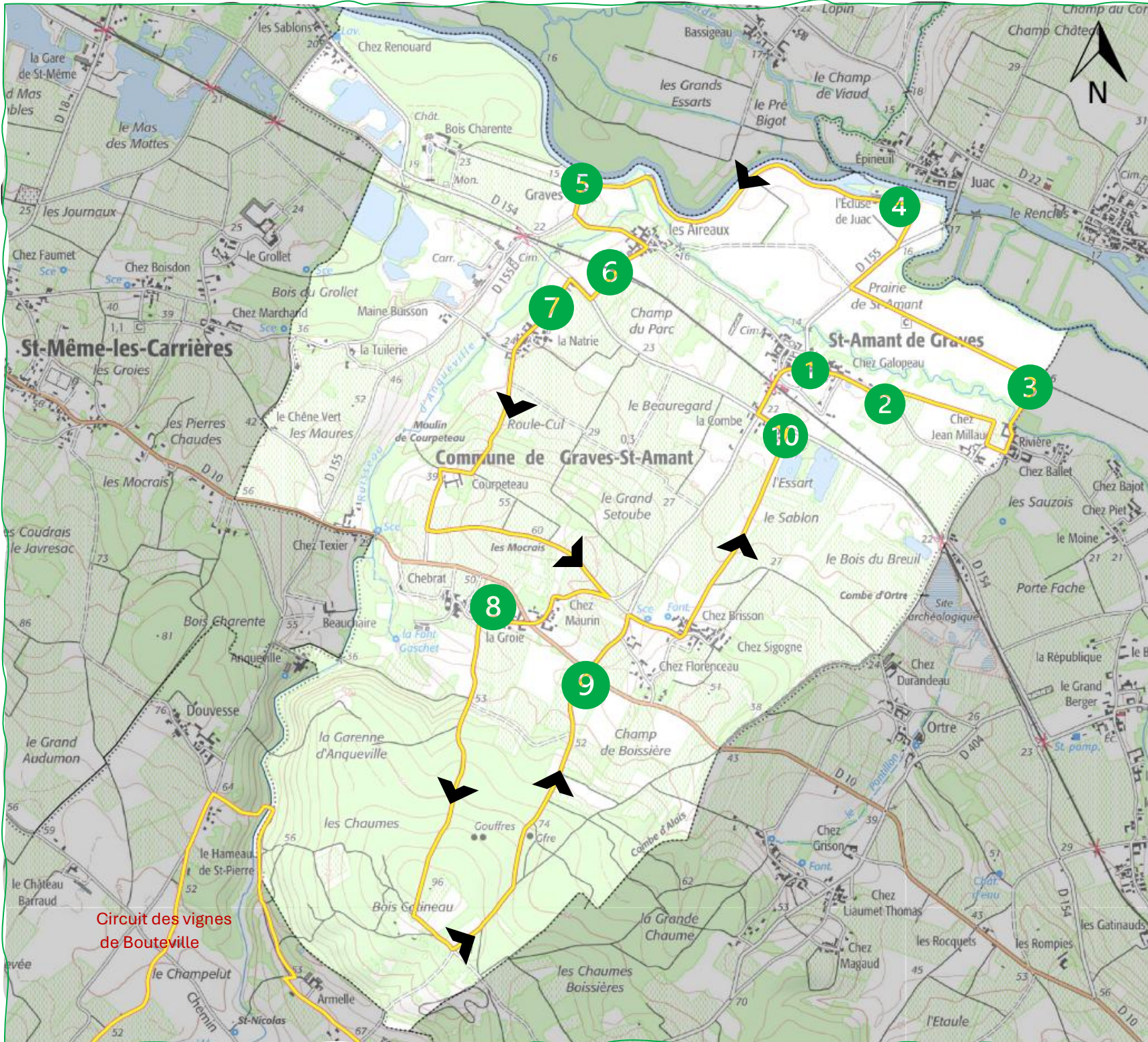
PDI PR

 Circuit 'Chemin des chaumes'

13.5 km

Départ parking de la mairie

0 0,5 1 km



Circuit des vignes de Bouteville